



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	03/12/2009 à 20h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2009-006
Etat du document	Validé

Présents	Nicolas Rébérot Bruno Lencel Patricia Lucot Eric Debosque Stéphanie Rébaudo Silvie Szczuka Eric Wintrebert	Dominique van Zuilen Bertrand Pointier André Destrez Marc Guérin Antoine Ferté Francis Hutin Benjamin Dubois
Absents	Sylvie Prédot	
Secrétaire de séance	Stéphanie Rebaudo	
Début de la séance	20h00	
Fin de la séance	23h55	

Ordre du jour

Approbation des précédentes délibérations du CM du 3 septembre 2009 (signature du registre des délibérations).

1- Assainissement

- 11- SPANC : compétence entretien/Convention/Règlement/Délibération
- 12- Prix de l'eau/dégressivité de l'eau/Délibération
- 13- Divers/règlement financier/prélèvement/Délibération

2 – Aménagement secteur trésorerie

- 21- Etude SEDA/EGYS
- 22- Procédure/ débat (choix protocole, lancement procédure d'aménageur, appel à candidat)/Délibération
- 23- PLU : projet de modification/Délibération

3-Travaux

- 31- Lavoirs/Délibération
- 32- Logements/Délibération), gestion de salle multifonction
- 33- FDS
- 34- Sécurité routière
- 35- Divers :

4- Finances : demande de subvention, suivi

41- FRAPP, DGE (équipement et travaux dans bâtiments communaux), CDDL/ Délibération (financement de la part résiduelle+ demande de commencement anticipé).

5- CCPVA

51- Marché des ordures ménagères, Taxe

52- Divers

6- Questions divers

1 – ASSAINISSEMENT

11- SPANC

Il a plusieurs compétences :

a) le contrôle qui est délégué à la CCPVA sera obligatoire à réaliser avant le 31 décembre 2012
b) l'entretien (principalement vidanges) : tous les 4 ans. Ne coûte rien à la collectivité : le fournisseur facture la mairie qui refacture le particulier.

Cela concerne pour Ressons 6 logements à Pontarcher, 1 sur la RN31, 30 à 40 à la Vache Noire.

c) travaux de réalisation et réhabilitation des installations.

Le maire souligne que le particulier aura toujours le choix de prendre une autre entreprise que celle retenue par la commune pour réaliser son entretien.

Le conseil municipal adopte la prise de compétence facultative de l'entretien, adopte le règlement et charge le Maire de signer les conventions avec les particuliers le souhaitant.

12- Prix de l'eau

Le prêt souplesse ne peut toujours pas être mis en place définitivement car il reste des subventions à toucher, des compléments de prêts et le FCTVA.

Prêt prévisible : entre 1 800 000 et 1 900 000 € au lieu de 2 200 000 €.

Comme le taux du prêt à court terme est très bas en ce moment, l'intérêt de la commune est de mener cette « trésorerie » le plus longtemps possible, au plus tard jusqu'en octobre 2010.

La fourchette du prix de la redevance était prévue entre 3,5 € et 4,5 €.

Eric Debosque propose un prix bas la 1^{er} année pour remercier ceux qui se sont branchés rapidement. Il y a des remarques que ce sera difficile ensuite d'augmenter les prix. Ce qui est acquis est difficile à reprendre.

Nicolas Rébérot propose 4,50 € pour le prix, mais 3,50 € pour la 1^{er} année.

Proposition 1 : 4,50 € - 1 € la 1^{er} année = 3,50 € mais obligerait à augmenter l'année suivante.

Proposition 2 : 3,50 € mais ne pas compter d'abonnement pour l'année 2009.

Délibération : la proposition 2 est adoptée à l'unanimité

Accord d'un taux dégressif pour les gros consommateurs :

Au dessus de 500 m³ : coefficient = 0,70.

Au dessus de 1000 m³ : coefficient = 0,50

La délibération concernant la pénalité pour ceux qui ne seront pas raccordés dans les 2 ans n'est pas prise et remise à une date ultérieure. Toutefois le prix de l'eau assainie sera appliqué à tout habitant raccordable dès la mise en service du service public comme le prévoit le code de santé publique

Un règlement financier avec prélèvement automatique semestriel est possible mais pas mensuel.

La Délibération est prise à l'unanimité.

13- Divers

Une étude de zonage va être lancée pour les zones concernant :

La Vache Noire, La Montagne (une rencontre avec les propriétaires a déjà eu lieu) et le camping.

La semaine prochaine une rencontre est prévue avec G2C.

Les conventions de la Montagne reposeront sur le modèle qui a été mis en place pour les cours communes.

2- AMENAGEMENT SECTEUR DE LA TRESORERIE

21- Etude SEDA/EGYS

Il faut rappeler que l'étude de G2C avait chiffré le projet autour de 3 380 000 €.

Nicolas Rébérot présente les 3 propositions du cabinet Egys en ce qui concerne le coût des travaux d'aménagement :

- projet 1 : 1 965 000 €
- projet 2 : 1 785 000 €
- projet 3 : 1 866 000 €

Nous avons 3 possibilités pour aborder l'aménagement de ce secteur :

- Soit le travail en régie : la commune s'occupe de tout
- Soit sous mandat, la commune reste maître d'ouvrage mais cela influe sur le budget communal
- Soit on fait un appel public à la concurrence pour trouver un aménageur, en dehors d'une participation éventuelle de la commune, les flux se font hors budget communal.

Délibération : Cette dernière solution est prise à l'unanimité par le conseil.

22- Procédure

Débat :

Des subventions importantes sont à attendre pour ce projet : DGE pour l'école, FRAPP pour études et vraisemblablement pour la phase travaux.

Le prix du m² présenté par la SEDA était de 65 €/m². La commission a émis un avis défavorable à un tel prix, et propose que celui-ci se situe le plus proche possible des 45 €/m².

Mise en place d'une commission :

- titulaires : Nicolas Rébérot, Bertrand Pointier, Bruno Lencel, Patricia Lucot, Dominique van Zuilen.
- suppléants : Eric Debosque, Silvie Szczuzka, Stéphanie Rébaudeau, Francis Hutin, Antoine Ferté

23- PLU : projet de modification simplifiée

Nous avons reçu un devis (3000 €) d'un cabinet pour la mise à jour du PLU (« Aménager le territoire »), de Compiègne.

Prise à l'unanimité de la délibération pour le lancement de la procédure de modification du PLU.

Il s'agira entre autre de créer une zone protégée autour du lavoir de Gorgny pour éviter son enclavement (comme cela avait été abordé lors d'un précédent conseil), ainsi que de modifier le zonage pour l'assainissement collectif (la Montagne, la Vache Noire, le camping).

La procédure est la suivante :

Il faut 3 mois pour l'étude du projet, 1 mois d'enquête publique (où on regroupera toutes les modifications) et 1 mois pour que le commissaire enquêteur rende son avis

3- TRAVAUX

31- Lavoirs

Le choix des entreprises se porte sur les moins disantes **et la délibération est prise à l'unanimité**

L'entreprise Pottier pour le lot 1. Prix : 61 035 € HT

L'entreprise Joly-Colas pour le lot 2. Prix : 21 119 € HT

L'entreprise Lefèvre Victor pour le lot 3. Prix : 19 397 HT

Nicolas Rébérot annonce que la Fondation du Patrimoine nous alloue une subvention supplémentaire de 9%.

32- Logements

Le choix des entreprises se porte sur les moins disantes **et la délibération est prise à l'unanimité**

L'entreprise François pour le lot 1. Prix : 34 885,50 € HT

L'entreprise Cleroy pour le lot 2 et 3. Prix : 25 794,80 € HT

L'entreprise Hutin pour le lot 4. Prix : 17 033,00 € HT

L'entreprise François pour le lot 5. Prix : 51 895,80 € HT

L'entreprise Couvercelle pour le lot 6. Prix : 7 138,00 € HT

L'entreprise Bel Elec pour le lot 7. Prix : 17 433,96 € HT

L'entreprise Marié pour le lot 8 et 9. Prix : 12 647,10 € HT

Ces lots sont actuellement en renégociation.

Il faudra faire le diagnostic amiante.

La salle multifonction sera prêtée aux entreprises pour éviter des frais supplémentaires. Il faudra tenir compte des heures d'occupation par les classes et le club St Georges, ainsi que lors des élections prochaines en mars.

Au niveau du règlement de la salle Multifonctions, il faudra l'adapter de sorte qu'elle ne soit plus louée pour des événements festifs en soirée suite à des plaintes justifiées des voisins.

33- FDS (fond départemental de solidarité)

Il y a un reliquat de subventions pour les routes qui se monte à environ 100 000 € pour le territoire de la CCPVA, provenant du CG02. La CCPVA n'a pas la volonté d'augmenter le budget voirie, mais les travaux de voirie des communes seraient subventionnés à environ 50%.

Nous avons fait des demandes de devis (Eiffage, STA et Desgrippes) pour la réfection d'une partie des trottoirs de la rue de Mainville.

La délibération a été prise à l'unanimité de présenter ces travaux au FDS.

34- Sécurité routière

Des travaux ont été effectués dans le village comme les peintures zigzags aux arrêts bus, ainsi que de nouveaux panneaux, de nouveaux passages protégés. Des panneaux annonçant de nouvelles priorités à droite ont aussi été mis en place.

Au sujet de la zone 30, M. Sert doit étudier notre dossier avant la fin de l'année qui inclurait peut-être aussi la signalétique.

35- Divers

La mairie a été électriquement mise aux normes ainsi que la smuf et la ssg.

Nous avons reçu une étude d'éclairage sur les voiries réalisée par l'USEDA (cabinet Terralis) qui permet de voir les zones sombres et lumineuses sur la commune. Cette étude permettra de faire des propositions d'amélioration de notre éclairage des rues.

4- FINANCES

41- FRAPP, DGE, CDDL

Nous allons solliciter la région pour les travaux des logements, l'aménagement de la trésorerie et le développement d'un tourisme durable. Une demande de travaux anticipés a été faite. DGE à jour.

La délibération est prise à l'unanimité.

5- CCPVA

Il y a quelques changements à noter :

Création du Relais d'Assistantes Maternelles, tarif des écoles de musique qui a augmenté, tarifs du SPANC compétence contrôle avec une légère augmentation

51-Marché Ordures Ménagères, Taxe

Le marché sera renégocié au printemps :

Il y aura de plus grandes poubelles (260 à 400 l) sur roulettes. Le papier, le plastic et le métal seront mis ensemble et ramassés tous les 15 jours, le verre une fois par mois.

Le budget OM représente 60% du budget de la CCPVA.

La taxe sera payée par le propriétaire sur les impôts (elle financera l'augmentation du coût de traitement des OM par rapport à l'an passé).

52- Divers

Zone d'activité de Pontarcher (où la phase 1 a commencé), la Vache Noire où il est à l'étude d'acquérir l'ancienne halle de marchandise de la gare de Resson le Long, le Bois Bertrand : les activités mensuelles ont été mises en place.

La DDE n'assure plus l'assistance pour la voirie, il faudra faire appel à un cabinet privé.

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : le coût sera prélevé sur DGF à partir de 2010 vraisemblablement (et sera invisible aux communes). Cela représente environ 15 000 €.

6- Questions divers

61- Vente Véron, échange GFA la Montagne

Vente de terrain à Véron : environ 1000 m², prix : 800 € net. Se fera grâce à un acte administratif.

L'échange GFA la Montagne : il s'agit d'échanger un chemin qui est actuellement cultivé (il faudra le déclasser), contre le terrain qui entoure la tombe des 3 cuirassiers.

La délibération est prise à l'unanimité.

62- DIA

Le Maire fait part des DIA présentées depuis le dernier conseil. Ce qui est à vendre ne représente aucun intérêt pour la commune.

64 Tour de table

Agents :

Reconstitution de carrière en ce qui concerne Françoise Mazurkiewicz.

Florence Cesvet : jusqu'à maintenant, elle bénéficiait d'un contrat renouvelable tous les ans, il est proposé de faire la vacance d'emploi après augmentation du nombre d'heures pour le poste d'agent administratif.

La délibération est prise à l'unanimité.

Chasse :

Une demande a été faite pour qu'on puisse chasser le lundi de l'ouverture et tous les samedis car toutes les bagues n'ont pas été utilisées.

La délibération est acceptée jusqu'à la fin de la campagne de chasse.

Occupation domaine public :

« Delta Direct » demande de pouvoir stationner sur la place de la Fontaine. Cette demande est acceptée car c'est un service à la population et on propose un tarif de 70 €.

La délibération est prise à l'unanimité.

TLPE :

Résultats assez satisfaisant car la plupart des panneaux parasites du centre bourg ancien ont disparu.

Cimetière :

Marc et Chantal Guérin se chargent de mettre le cimetière informatiquement à jour au niveau des concessions à reprendre.

Téléthon :

Ce samedi à partir de 15 heures. 2 randonnées de prévues dont une nocturne à 19 heures.

Fleurissement :

Des rosiers ont été plantés au monument aux morts et d'autres vont l'être à la croix du Jubilé. Des pensées ont aussi été mises dans les massifs et dans des jardinières. Merci à Michèle et Bernard pour leur implication.

Chenil :

Il a été réalisé par notre agent technique avec l'aide d'André Destrez.

Centenaire :

Mme Lecomte a fêté ses 100 ans le 4 novembre à l'ORPEA. Des membres du CCAS y étaient présents.

Horaires secrétariat :

Le secrétariat sera ouvert tous les matins et les lundis et vendredis après-midi, à partir du 1^{er} janvier 2010.

Vœux :

Le conseil municipal présentera ses vœux le vendredi 22 janvier à 19 heures à la salle St Georges.

Réunion publique :

M. Alain Sautillet, conseiller général fait une réunion publique à la ssg le 29 janvier.

Mission Locale :

La mission locale a présenté la possibilité pour les collectivités de mettre en place un CAE d'un an maximum, à temps partiel (20 heures) avec une aide de l'état de 90%. Il faudra définir le profil si nous sommes intéressés.

Le coût de la commune serait de 104 €/mois.

Le jeune serait accompagné et une aide au reclassement du salarié se fera par la mission locale.

Le problème reste l'encadrement. Il y aurait 1 mois à l'essai.

Le conseil municipal se donne la possibilité de voir si un profil peut correspondre et déléguer un encadrement.

SEPOAS :

Eric Debosque s'est rendu à la réunion. Suivi du SCOT. Liquidation du matériel et des bureaux.

Le siège social devrait être transporté à Vic sur Aisne.

La séance est levée à 23h55.